



La Mairie de Peyrehorade

A VOS CÔTÉS, AU QUOTIDIEN



A compter du 31 AOÛT 2026
et sous réserve d'évolution
dans les prochaines semaines.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE,
vous pourrez retrouver :



**L'ACCUEIL
DE LA MAIRIE**
en salle du
Conseil municipal



**LE SECRÉTARIAT
DU SERVICE TECHNIQUE
ET LE SERVICE URBANISME**
dans le bureau
de la Police municipale



**LE SERVICE DE
LA POLICE
MUNICIPALE**

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026,

la mairie vous propose de *nouveaux horaires d'accueil*
pour augmenter les amplitudes d'accueil de ses services.



LUNDI

8h15 – 12h00
14h00 – 17h00



MARDI

JOURNÉE CONTINUE
8h00 – 17h00
Le service urbanisme sera
fermé de 12h à 13h



MERCREDI

8h15 – 12h00
14h00 – 17h00



JEUDI

8h15 – 12h00
14h00 – 17h00



VENDREDI

8h15 – 12h00
14h00 – 16h00

Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période
d'organisation et restons à votre disposition pour vous accompagner
au mieux. !



Ne manquez rien de notre actualité !



www.peyrehorade.fr



Panneau Pocket



Ville de Peyrehorade